PROCES-VERBAL DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE CHAVIGNY - Meurthe-et-Moselle

Séance du 02 juin 2015

L'an deux mil **quinze**, le **deux juin**, à 20 H 30, le Conseil Municipal de CHAVIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé TILLARD -Maire-.

Date de convocation : 18 mai 2015 Date d'affichage : 03 juin 2015

Conseillers en exercice: 19 - Présents: 11 - Votants: 15

Présents: DENIS - GEORGE - HOPPE - MARECHAL - POJÉ - ROUYER - SOYER - SUSSON - TILLARD -

VILLA - WEISS

Absents: DENILLE - DUBOURG - LODDO - MAHLA - MAZOYER - MOREL - TREMPÉ - ZITELLA

Procurations:

DUBOURG C. a donné procuration à SUSSON P.

LODDO S. a donné procuration à TILLARD H.

ZITELLA S. a donné procuration à POJÉ N.

Secrétaire de séance : Madame DENIS Mélanie

Ajout de 2 points à l'ordre du jour, à l'unanimité :

Convention 2015 d'Animation Jeunesse MJC / Commune : Avenant n°3,

Choix de l'affectation de la dotation d'investissement transitoire 2015 du CG54.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28/04/2015

Le procès-verbal, du Conseil Municipal du 28/04/2015, est approuvé à l'unanimité.

Madame Mélanie DENIS est désignée secrétaire de séance.

ETABLISSEMENT DES LISTES PREPARATOIRES COMMUNALES DES JURES D'ASSISES 2016

Le tirage au sort de 3 personnes, à partir de la liste électorale, a donné les résultats suivants :

M. Axel BOLLE – 42 rue de Nancy
 Mme Julie GEORGE – 7 rue du Pré Lassé
 M. Fabien ENGEL – 1B rue des Prés

<u>DCM N°2015-06-38- FINANCES – 7.10 DETR 2015 -2e appel à projets- : Préau Ecole Maternelle et Anti pince doigts Salle</u>

Le dossier, concernant les travaux de « création d'un préau à l'Ecole Maternelle et pose d'anti pince doigts à la Salle Socio-éducative et Culturelle » et pouvant être subventionnés au titre de la « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » 2º appel à projets, est présenté au Conseil Municipal.

.../...

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** : la Loi de Finances pour 2015, qui a abondé l'enveloppe de crédits de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (soutien à l'investissement local),
- **APPROUVE** : l'opération telle qu'elle est présentée et qui comprend :
 - * notice explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs, sa durée, son coût prévisionnel global, ainsi que le montant de la subvention sollicitée,
 - * plan de financement prévisionnel chiffré précisant l'origine et incluant les aides obtenues ou en cours d'obtention et faisant apparaître clairement la demande de subvention D.E.T.R.,
 - * devis détaillés,
 - * échéancier de réalisation de l'opération et des dépenses,
 - * attestation de non commencement de l'opération et d'engagement à ne pas commencer son exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet,
- <u>SOLLICITE</u>: la subvention, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour les travaux de « création d'un préau à l'Ecole Maternelle et pose d'anti pince doigts à la Salle Socio-éducative et Culturelle ».

DCM N°2015-06-39- FINANCES – 7.10 Convention d'Animation Jeunesse MJC / Commune – Avenant n°3

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- <u>CONSIDERANT</u>: la convention d'Animation Jeunesse de CHAVIGNY, passée entre la Commune et la MJC Lorraine,
- CONSIDERANT : le projet d'avenant n°3, présenté par la MJC Lorraine, qui a pour objet le montant de la participation financière, à verser à la MJC Lorraine pour <u>l'année 2015</u>, soit : 32.521,80 €,
- <u>AUTORISE</u> : le Maire à signer, au nom de la commune, l'avenant n°3 à la convention d'Animation Jeunesse de CHAVIGNY, à intervenir entre la commune et la MJC Lorraine.

DOTATION D'INVESTISSEMENT TRANSITOIRE 2015 DU CG54

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, suite à la proposition de la Commission travaux du 01/06/2015, d'une part, et compte tenu de l'obligation de mise aux normes de l'accessibilité des ERP (Mairie), d'autre part, la dotation d'investissement transitoire 2015 (5.020,00 €), initialement affectée (Budget Primitif 2015) à l'opération « préau de l'Ecole Maternelle » est affectée à l'opération « mise aux normes de l'accessibilité de la Mairie ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ●Monsieur Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier du Tribunal Administratif de NANCY, concernant la Salle Socio-éducative et Culturelle, suite à ordonnance du 22/01/2015 : la mission de l'expert est étendue à la Société TRIGO et le rapport d'expertise doit être déposé au 01/10/2015, au plus tard.
 - •Un point est fait concernant la distribution du bulletin.

.../... - 3 -

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 06 juillet 2015 à 20 H 30

Commissions municipales:

Urbanisme: Lundi 15 juin 2015 à 8 H 30

Finances: Lundi 08 juin 2015 à 08 H 45

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 50.